

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, November 4, 1980

• 0930

The Chairman: Order, please. Good morning, gentlemen. We need unanimous consent to call Votes 25, 30, L35 and L40 relating to Canada Mortgage and Housing Corporation under the Regional Economic Expansion estimates. Do we have unanimous consent?

Some hon. Members: Agreed.

REGIONAL ECONOMIC EXPANSION

B—Canada Mortgage and Housing Corporation

Vote 25—To reimburse Canada Mortgage and Housing Corporation.....\$899,500,000

Vote 30—Canadian Home Insulation Program . \$83,000,000

Vote L35—Advances to Canada Mortgage and Housing Corporation.....\$19,900,000

Vote L40—To increase as set out in paragraphs (a) and (b)\$231,700,000

The Chairman: I would like to welcome the Minister of Public Works, the Hon. Paul Cosgrove, who, as you know, is responsible for CMHC. Of course, Mr. Cosgrove's official, Mr. Hession, of CMHC is here, and he has with him again a number of his officials who were here at our last meeting.

The minister will not be making a statement this morning. I believe his parliamentary secretary made a statement to us the last time around. We can go immediately to questioners.

Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you very much, Mr. Chairman. It is certainly a privilege to welcome the minister here. I have been very interested in housing for a good number of years and have had the privilege of sitting on the standing committee for this. I addressed some questions to the chairman of CMHC, Mr. Minister, last week in your absence, and I would certainly like to get your reaction too. With all due respect to Mr. Hession, I am a great believer that if you have business with the Lord you do not talk to his disciples, not even the top ones.

On the new CMHC loans, your department, I understand, Mr. Minister, has stated categorically, emphatically, that it is to be in metric, period. Is that correct?

Honourable Paul Cosgrove (Minister of Public Works): Thank you, Mr. Chairman. I want again to repeat the apologies offered by my parliamentary secretary when I was at the very last moment unable to attend the last hearing because of a call of ministerial responsibility out of Ottawa. In response

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 4 novembre 1980

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Bonjour, messieurs. Il nous faut le consentement unanime pour mettre en délibération les crédits 25, 30, L35 et L40 du budget de l'Expansion économique régionale portant sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Avons-nous le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE

B—Société canadienne d'hypothèques et de logement

Crédit 25—Pour rembourser la Société canadienne d'hypothèques et de logement.....\$899,500,000

Crédit 30—Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes\$83,000,000

Crédit L35—Avances consenties à la Société canadienne d'hypothèques et de logement\$19,900,000

Crédit L40—Pour hausser, tel que prévu aux alinéas a) et b)\$231,700,000

Le président: Je tiens à souhaiter la bienvenue à l'honorable Paul Cosgrove, ministre des Travaux publics, qui, comme vous le savez, est responsable de la SCHL. Bien sûr, M. Cosgrove est accompagné de ses fonctionnaires qui étaient là lors de la dernière séance, dont M. Hession de la SCHL.

Ce matin, le ministre ne fera pas de déclaration. Je pense que son secrétaire parlementaire en avait fait une lors de la dernière séance. Nous pouvons donc passer immédiatement aux questions.

Monsieur Darling.

M. Darling: Merci beaucoup, monsieur le président. C'est certainement un privilège pour nous de recevoir le ministre. Depuis un bon nombre d'années je m'intéresse beaucoup à la question du logement et j'ai eu le privilège de siéger à ce Comité permanent. Monsieur le ministre, la semaine dernière alors que vous n'y étiez pas, j'ai posé certaines questions au président de la SCHL et j'aimerais vous les poser également. Sans vouloir être irrespectueux envers M. Hession, je crois fermement que lorsqu'on a affaire au Seigneur, on ne s'adresse pas à ses disciples, même aux plus haut placés.

Monsieur le ministre, concernant les prêts de la SCHL, votre ministère a déclaré catégoriquement et énergiquement que tout se ferait selon le système métrique, un point c'est tout. N'est-ce pas?

L'honorable Paul Cosgrove (ministre des Travaux publics): Merci, monsieur le président. Je tiens à répéter les excuses que je vous ai présentées par l'intermédiaire de mon secrétaire parlementaire. Au dernier moment, des responsabilités d'ordre ministériel m'ont appelé à l'extérieur d'Ottawa, c'est pourquoi